

LA REVUE INTERNATIONALE

PIERRE NAVILLE
LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DANS L'IMPASSE

CHARLES BETTELHEIM
LE MOUVEMENT SYNDICAL AMÉRICAIN

HENRI PIERON
NOTION DE TEMPS

PIERRE BESSAIGNET
DE LA THÉORIE DE LA POPULATION
À LA THÉORIE DE LA DÉPOPULATION

CHARLES DELASNERIE
CENT MILLIONS DE MORTS

RAYA DUNAYEVSKAYA
NOUVELLE RÉVISION DE LA THÉORIE
ÉCONOMIQUE MARXISTE

HENRI MICHAUX
P O E M E S

Cl. Ed. MAGNY, RENÉ BERTELÉ,
MARTIN ROUX

SUR HENRI MICHAUX

GILLES MARTINET
BONAPARTE EN ITALIE

SOMMAIRE DU NUMÉRO 9

		PAGES
PIERRE NAVILLE	<i>La Réforme de l'Enseignement dans l'impasse</i>	193
CHARLES BETTELHEIM	<i>Le mouvement syndical américain (1)</i>	197
HENRI PIÉRON	<i>Notion de temps</i>	210
PIERRE BESSAIGNET	<i>De la théorie de la population à la théorie de la dépopulation</i>	217
CHARLES DELASNERIE	<i>Cent Millions de morts.</i>	226
RAYA DUNAYEVSKAYA	<i>Une nouvelle révision de la théorie économique marxiste</i>	231
HENRI MICHAUX	<i>Poèmes</i>	236
Cl. ED. MAGNY	<i>L'univers d'Henri Michaux et de Kafka.</i>	240
RENE BERTELE	<i>Le drame de la culpabilité et de la liberté chez Henri Michaux.</i>	245
MARTIN ROUX	<i>Henri Michaux, l'espoir.</i>	249
GILLES MARTINET	<i>Bonabarte en Italie (1796 1797).</i>	253

CHRONIQUES

R. LEVI	<i>L'expérience Fiat</i>	265
MAURICE FAURE	<i>Situation de la musique en France en 1946</i>	276

LIVRES ET REVUES

HISTOIRE	<i>La légende du bon sauvage, par R. GONNARD</i> <i>Robespierre, par G. WALTER</i> <i>Histoire des Jacobins, par G. WALTER</i> <i>Les faux marseillais sous la Révolution Française,</i> <i>par J. BOUCHARY</i>
LETTRES	<i>La fille de la Baltique, par M. TALVIO</i> <i>Journal d'un ermite en Laponie, par E. RISLAKKI</i>

CERCLES D'ÉTUDES INTERNATIONALES

UNE NOUVELLE REVISION DE LA THÉORIE ÉCONOMIQUE MARXISTE

La Revue internationale a publié dans son numéro de juin-juillet 1946 un article sur L'enseignement de l'économie politique en U.R.S.S., rédigé par un groupe d'économistes soviétiques sous la direction de A. Léontiev. Cet article exposait les raisons pour lesquelles des modifications dans la théorie économique s'imposaient dans l'enseignement en U.R.S.S. Les principaux sujets de discussion portaient sur la méthode d'exposition de l'analyse du Capital de Marx, sur l'interprétation du communisme primitif et en général des sociétés sans classes, sur le caractère des lois économiques en régime socialiste, et enfin sur la signification de la loi de la valeur-travail dans l'économie de l'U.R.S.S.

Cet article a suscité aux Etats-Unis, en 1944, une large discussion dont la Revue Internationale s'est fait l'écho. Nous avons publié à ce sujet l'étude de Carl Landauer, De Marx à Menger, qui conclut que désormais « économistes occidentaux et russes parleront un langage plus voisin ». P.-A. Baran, dont nous avons publié dans notre numéro d'août Nouvelles tendances dans la pensée économique russe, est plutôt d'un avis contraire, et voit dans les rectifications de A. Léontiev une affirmation du marxisme.

Dans le n° 8 (septembre) nous avons publié l'étude de A. Barbon sur La dialectique du « Capital », qui met en valeur l'exposé dialectique du système économique par opposition à son exposé historique, et dans ce numéro nous reproduisons une courte étude de Raya Dunayevskaya, qui estime que l'article de Léontiev constitue une révision des données fondamentales du marxisme sur les points soulevés.

Nous espérons publier prochainement d'autres documents importants pour tirer la leçon de cette importante discussion.

L'ARTICLE sur l'enseignement de l'économie politique en U.R.S.S., rédigé sous la direction de A. Léontiev, semble être à première vue une simple critique des vieilles méthodes d'enseignement de l'économie politique donné par les « cours et manuels » des facultés soviétiques. En réalité, il n'émet aucune condamnation d'erreurs pédago-

giques. Sa « raison d'être » (1) réside dans l'idée que la loi de la valeur, dans son acception marxiste, fonctionne en « régime socialiste ». Ce qui s'écarte délibérément de la doctrine économique antérieure qui régnait non seulement dans les écoles, mais aussi dans les pu-

(1) En français dans le texte (N.d.T.).

blications universitaires les plus autorisées, comme dans toute la presse soviétique. L'apparition de ce nouveau traité aujourd'hui est une précieuse indication sur la ligne que l'économie politique soviétique observera sans doute au cours de l'après-guerre.

Les observateurs étrangers, qui ont suivi de près le développement de l'économie soviétique, ont depuis longtemps remarqué que l'Union Soviétique utilise presque tous les mécanismes de type capitaliste. Les trusts, cartels et combinats soviétiques, comme les entreprises isolées, sont régis selon les principes de la comptabilité du prix de revient. Les prix des biens sont basés sur les coûts de production intégraux, y compris les salaires, le prix des matières premières, les frais de gestion, les charges d'amortissement, l'intérêt, plus un profit planifié et les différents impôts pour l'entretien de l'Etat. Crédit garanti, intérêt, traites, chèques, billets, assurance, etc., sont des institutions indispensables au fonctionnement de l'industrie soviétique. Comme l'expose l'article en question, « la négation de la loi de la valeur a empêché d'expliquer l'existence de ces catégories en régime socialiste ».

L'article « Quelques questions sur l'enseignement de l'économie politique en U.R.S.S. » soutient que, si la loi de la valeur joue en Russie, elle revêt une forme différente, que l'Etat soviétique en est maître, et qu'il l'utilise consciemment dans l'intérêt du socialisme. Afin de montrer que le jeu de la loi de la valeur est compatible avec l'existence du socialisme, l'article cite des passages de la *Critique du Programme de Gotha* où Marx admet que, dans une société socialiste, « telle qu'elle vient de sortir de la société capitaliste », le travailleur recevra en échange d'une quantité donnée de travail l'équivalent en moyens de consommation. Les commentateurs modernes rejettent cependant la formule qui découle du passage cité, selon laquelle le travail serait rémunéré d'après « la mesure naturelle du travail » : *le temps*. Ceci, constate l'article, ne concorde pas avec l'expérience russe, où le travail est hautement

différencié selon le degré de spécialisation et les différences intellectuelles et physiques. Les auteurs proposent donc un nouveau slogan : « La distribution selon le travail ». Ils considèrent qu'ils ont ainsi adapté la loi de la valeur au système socialiste. Il faut remarquer du reste que, pour eux, le principe de la distribution selon le travail s'identifie avec celui de la distribution selon la valeur.

De toute évidence, il existe actuellement en Russie une nette différence de classes fondée sur la hiérarchie fonctionnelle qui met d'un côté les ouvriers et de l'autre les dirigeants industriels, les kolkhosiens millionnaires, les chefs politiques et l'élite intellectuelle en général. C'est ce qui explique certaines tendances, nées après le lancement des Plans Quinquennaux et formulés peu à peu depuis. Cette tendance se manifesta, sur le plan juridique en 1936 lors de l'abolition de la Constitution soviétique primitive. Celle qui fut adoptée à sa place légalisa l'existence de l'élite (*intelligentsia*) en tant que « groupe » à part dans la société soviétique. Cette distinction entre l'élite et la masse des travailleurs s'exprime sur le plan économique dans la formule : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon son travail » qu'il faut comparer à la formule marxiste : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

« Chacun selon ses besoins » a d'ailleurs toujours été considéré comme une répudiation de la loi de la valeur. L'article déclare cependant que la « distribution selon le travail » s'effectue par l'intermédiaire de la monnaie, monnaie qui n'est pas seulement la monnaie matérielle : billet ou écriture, mais l'expression monétaire de la valeur : le prix. Selon les auteurs, « ... la mesure du travail et de la consommation dans une société socialiste ne peut être calculée qu'à partir de la loi de la valeur ».

Tout l'article tourne par conséquent autour du problème de savoir s'il est possible d'admettre le fonctionnement de la loi de la valeur dans une société socialiste, c'est-à-dire dans une société sans exploitation. Marx a tiré de l'économie politique classique sa démonstration de

la loi de la valeur en énonçant que le travail était la source de la valeur, le temps de travail socialement nécessaire étant le dénominateur commun de l'échange des biens. Mais Marx a tiré de cette théorie de la valeur travail celle de la plus-value. Il a reproché à l'économie politique classique d'avoir confondu l'égalité superficielle du marché des biens avec une (soi-disant) égalité fondamentale. Les lois de l'échange, selon Marx, n'ont pu donner l'illusion de cette égalité que parce que la valeur, qui règle l'échange, est du travail humain concrétisé. Quand on achète un bien, une quantité de travail, on échange des quantités égales de travail concrétisé. Mais puisqu'une quantité est matérialisée en un produit, l'argent, et l'autre en une personne vivante, cette personne vivante travaillera au delà du temps nécessaire à la matérialisation de son propre travail en moyens de consommation nécessaires à sa reconstitution. Pour comprendre la nature de la production capitaliste, il est par conséquent nécessaire, soutient Marx, d'abandonner la sphère de l'échange et de pénétrer dans celle de la production. On y découvrira que le double caractère des biens — valeur d'usage et valeur d'échange — reflète simplement la nature dualiste du travail : travail concret et travail abstrait — incorporé en eux. Pour Marx, le caractère dualiste du travail « est le pivot d'une claire compréhension de l'économie politique ».

Marx a nommé le procès de formation du capital le procès de l'aliénation. Le travail abstrait est du travail aliéné, travail coupé non seulement de son produit, mais encore du mécanisme même de l'emploi de la force de travail. Une fois engagée dans le procès de la production, la force de travail de l'ouvrier devient « partie intégrante » du capital, tout comme les installations, c'est-à-dire tout comme le capital constant, qui est — lui aussi — un travail ouvrier matérialisé. Selon Marx, Ricardo « n'aperçoit que la détermination quantitative de la valeur d'échange, c'est-à-dire celle qui est égale à une quantité définie de temps de travail, mais il oublie la détermination qua-

litative, selon laquelle le travail individuel prend la forme, par le mécanisme de l'aliénation, de travail abstrait, universel et social » (2).

Par conséquent, selon l'interprétation marxiste, la loi de la valeur suppose le concept de travail aliéné ou exploité et, par voie de conséquence, celui de la plus-value.

Jusqu'à présent, tous les marxistes l'avaient reconnu et la théorie soviétique aussi. En 1935, M. A. Léontiev écrivait : « La doctrine marxiste de la plus-value est fondée, comme nous l'avons vu, sur sa conception de la valeur. C'est pour quoi il faut à tout prix éviter toute déviation sur cette conception de la valeur puisque la théorie de l'exploitation est bâtie dessus » (3). Et encore : « Il est parfaitement clair que la division du travail en travail concret et travail abstrait n'existe que dans la production des marchandises. Ce caractère dualiste du travail révèle la contradiction fondamentale de la production des marchandises » (4).

Le nouvel article contredit cette théorie et son ancienne interprétation. Il reconnaît que le travail concret et le travail abstrait existent en Russie, mais repousse la contradiction inhérente au caractère dualiste du travail. Il reconnaît le pivot de la théorie économique mais nie qu'il soit le fondement de l'exploitation, en quoi jusqu'à présent marxistes et adversaires du marxisme avaient vu l'essentiel de l'analyse marxiste. Tel est le problème que doit résoudre l'article en question. Il est intéressant d'examiner comment il s'y prend.

Au lieu de l'exploitation de classe, qui constitue le fondement de l'analyse marxiste, la nouvelle généralisation théorique part de la constatation empirique de l'existence du système soviétique, admet que le socialisme y est irrévocablement établi et dégage certaines « lois d'une société socialiste ». Ce sont : 1° l'indus-

(2) *Teorii Pribochnoi Stolnosti*, t. II, p. 184 (Théorie de la Plus-Value).

(3) *Political Economy, A Engineer's Course*. — New-York, 1935, p. 88.

(4) *Ibidem*, p. 88.

rialisation de l'économie nationale ; 2° la collectivisation de l'agriculture nationale. Il nous faut noter qu'aucune de ces deux lois n'est une véritable loi. Les lois sont des descriptions du comportement économique, or, les « lois » susmentionnées ne sont que des positions de fait. Ce qui suit — les lois en tant que manifestations de la « nécessité objective d'une société socialiste » — par exemple la « distribution selon le travail », a effectivement un caractère de loi. « La nécessité objective », doit-on remarquer, ne découle pas des lois économiques ; ce sont elles qui découlent de la nécessité objective ; la nécessité objective peut évidemment se manifester d'une autre façon en Union Soviétique, mais les exemples qu'en donnent les auteurs en question sont précisément identiques à ceux qu'on retrouve dans la société capitaliste. L'article n'arrive pas à établir une liaison logique entre la nouvelle structure, le « socialisme » et la loi caractéristique de la production capitaliste, la loi de la valeur. L'idée que l'Etat *admet* le principe de la rémunération du travail selon les besoins, mais qu'il est forcé par la nécessité objective de rémunérer selon la valeur constitue justement l'essentiel de la théorie marxiste de la valeur. L'interprétation marxiste par excellence de la loi de la valeur est que la force de travail, comme toute autre marchandise, est payée à sa valeur, c'est-à-dire qu'elle reçoit seulement ce qui est socialement nécessaire à sa reconstitution.

Ce renversement fondamental de l'économie politique soviétique n'est ni accidentel ni verbal. C'est le fondement même de l'article. C'est la justification théorique des différences sociales entérinées par la Constitution soviétique. Qu'une telle justification théorique soit élaborée prouve qu'on prépare le peuple russe à continuer de vivre dans des conditions sociales que ne concevaient ni les fondateurs du communisme, ni ceux de l'Etat soviétique. L'article s'appuie sur le fait que la loi de la valeur n'a pas joué qu'en régime capitaliste, mais qu'elle a existé de temps immémoriaux. Preuves en sont : son existence dans

l'actuelle Union Soviétique et une citation d'Engels comme quoi la loi de la valeur existe depuis cinq ou sept mille ans. Mais la citation d'Engels est tirée d'un article où il traite de la loi de la valeur lorsque les prix des marchandises reflètent leur valeur exacte. Selon la thèse marxiste, plus l'économie est arriérée, plus les prix reflètent exactement la valeur de chaque marchandise. De même, plus l'économie est avancée, plus les prix des marchandises s'écartent de leur valeur ; on vend alors à des prix de production quoique *dans l'ensemble* tous les prix sont égaux à toutes les valeurs. C'est dans ce sens qu'Engels déclare que la loi de la valeur a joué pendant des milliers d'années ; c'est-à-dire depuis l'économie d'échange simple, *jusqu'à et non compris* la production capitaliste.

On peut voir qu'Engels ne considérait la valeur que comme une relation d'exploitation caractéristique de la production capitaliste en se reportant à la préface de M. Leontiev lui-même au petit manuel « Ecrits d'Engels sur le Capital ». L'économiste soviétique déclare : « Tandis qu'entre les mains des théoriciens de la social-démocratie à l'époque de la II^e Internationale, les catégories de valeur, de monnaie, de plus-value, etc... tendaient fatalement à se transformer en abstractions désincarnées, confinées dans la sphère de l'échange et rejetées loin des conditions de la lutte révolutionnaire du prolétariat, Engels montre l'étroite et indissoluble liaison qui existe entre ces catégories et les rapports de classe, la révolution prolétarienne inéluctable. »

La valeur, comme l'a écrit Engels, c'est « une catégorie spécifique de la production des marchandises, et de même qu'elle n'existe pas avant la production des marchandises, elle disparaît sitôt après son abolition » (5). Il serait complètement absurde, déclarait Engels, « de construire une société où les producteurs seraient maîtres de leurs

(5) « Sochinenia Marksa-Engelsa », t. XXVII, p. 408 (Travaux de Marx et d'Engels).

produits par le jeu logique d'une catégorie économique (la valeur) qui est l'expression même de la sujétion des producteurs à leur propre produit » (6). Dans le dernier écrit théorique que nous ayons de Marx, sa critique de l'*Allgemeine oder theoretische Volkswirtschaftslehre* de A. Wagner, Marx condamne l'« hypothèse selon laquelle la théorie de la valeur, propre à l'explication de la société bourgeoise, est valable pour l'« Etat socialiste de Marx » (7).

Dans l'opinion de l'auteur, rien dans l'article en question ne vient contredire cette liaison intime et fermement établie entre la loi de la valeur et la production capitaliste.

Le changement radical d'interprétation théorique qu'opère l'article en question comporte, en outre, d'importantes conséquences méthodologiques. Les auteurs proposent de ne plus suivre à l'avenir l'ordre du *Capital*, et déclarent que les manuels antérieurs qui s'y conformaient violaient le « principe historique ». Il y a là évidemment une très grave déviation. Engels explique la répudiation par Marx de la méthode de l'« école historique », par le fait que l'histoire procède par sauts et par zig-zags et que, pour apercevoir son développement interne, il fallait s'abstraire de l'accidentel. L'ordre d'exposition suivi par le *Capital* de Marx est une abstraction logique vue dans son évolution et constamment contrôlée et recontrôlée et illustrée par le développement historique. « La méthode dialectique de Marx est profondément enracinée dans l'histoire. Mais elle ne se sert pas de l'histoire purement chronologique et descriptive, mais la dépouille de ses formes historiques et des circonstances fortuites ».

Ainsi, la méthode abstraite de Marx ne s'écarte pas du « principe historique ». Au contraire, des développements

théoriques sur la marchandise constituent en réalité l'exposé historique d'une société depuis le stade où la marchandise fait sa première apparition — le surplus des communautés primitives — jusqu'à celui où elle revêt sa forme perfectionnée, sa forme capitaliste « classique ». Là où une marchandise n'apparaissait qu'accidentellement ou était en position secondaire, comme dans les sociétés primitives, esclavagistes ou féodales, les relations sociales, quoique nous puissions en penser, étaient parfaitement nettes. C'est seulement en régime capitaliste que ces relations sociales revêtent « la forme fantasmagorique d'une relation entre choses ». C'est pourquoi Marx analyse la marchandise « à sa maturité ». Il sépare son expression théorique de son point de départ historique. Où Marx analyse une marchandise en vue de découvrir la loi de l'évolution, les économistes soviétiques proclament simplement aujourd'hui la persistance de la marchandise dans une « société socialiste ».

Par conséquent, lorsque les auteurs de l'article proposent de ne plus suivre l'ordre d'exposition du *Capital*, ce n'est pas parce que les anciens manuels soviétiques ont, ce faisant, violé le « principe historique », c'est parce qu'il leur faut dépouiller la marchandise de ce qu'Engels appelait son « caractère spécifique » et la transformer en phénomène hors-classes, « historiquement général » et valable en fait pour toutes les sociétés.

Les idées et la méthodologie de cet article ne sont pas fortuites. Ce sont celles d'une élite qui vit sur les « produits supplémentaires ». Ce qu'il faut noter, c'est que cet écart de l'ancien enseignement de l'économie politique réflète véritablement la réalité économique. L'Union Soviétique est entrée dans la période de l'économie appliquée. Au lieu d'une théorie, l'article en question présente une formule administrative de production maximum au moindre coût. C'est le fondement de l'économie russe d'après-guerre.

Raya DUNAYEVSKAYA.

(6) M. A. Bühring *Lehrbuch der Nationalökonomie* (Édit. Costes), t. III, p. 296.

(7) « Archiv Marksa-Engelsa », t. V, p. 59 (Archives de Marx-Engels).